

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques

CLARE

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Bordeaux Montaigne

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Pierre RONZEAUD, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques
Acronyme de l'unité :	CLARE
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 4593
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M ^{me} Nicole PELLETIER
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M ^{me} Nicole PELLETIER

Membres du comité d'experts

Président : M. Pierre RONZEAUD, Aix-Marseille Université

Experts :

- M. Nassim BRUNO ABOUDRAR, Université Paris 3
- M. Bruno PETEY-GIRARD, Université Paris 12, (représentant du CNU),
- M. Didier SOULLER, Université de Bourgogne
- M. Norbert WASZEK, Université Paris 8

Délégué scientifique représentant du l'HCERES :

M. Armand STRUBEL

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Sandro LANDI (directeur de l'ED n° 480 « Bordeaux Humanités »)

M. Michel PERNOT, Université Bordeaux Montaigne

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'unité CLARE EA 4593 (Cultures, Littératures, Arts, Représentations, Esthétiques), créée en janvier 2011, est une refondation de l'EA LAPRIL (Littératures, Arts, Pluridisciplinarité, Représentations, Imaginaire, Langage) née en 2005 et dissoute à la suite d'une crise interne. Elle a fédéré successivement différents centres de recherches de Bordeaux 3 dans le domaine de la littérature, des arts et des langues : Le LAPRIL « Laboratoire Pluridisciplinaire de Recherches sur l'Imaginaire appliqué à la Littérature », qui était déjà associé à plusieurs équipes : le CEREC (Centre de recherches sur le classicisme européen), l'ERCIF (recherches sur le féminin et la création littéraire), ARTES (Atelier de Recherches Transdisciplinaire, Esthétique et Société) puis, en 2005, le Centre Montaigne, le CELFA (Centre d'Études Linguistiques et littéraires Francophones et Africaines) et le CIRAMEC (Centre d'Information et de Recherches sur l'Allemagne Contemporaine).

Équipe de direction

Directrice : M^{me} Nicole PELLETIER

Directrice adjointe : M^{me} Danièle JAMES-RAOUL

Nomenclature HCERES

SHS4_1 Linguistique

SHS5_1 Langues/littératures anciennes et françaises, littérature comparée

SHS5_2 Littératures et langues étrangères, civilisations, cultures et langues régionales

SHS5_3 Arts

SHS6_1 Histoire

SHS6_2 Histoire de l'art

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 03/03/2015	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	56	60
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	4
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	7	7
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
TOTAL N1 à N6	69	73

Effectifs de l'unité	Nombre au 03/03/2015	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	70	
Thèses soutenues (depuis janvier 2011)	32	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	7	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	29	29

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Par rapport à la dernière évaluation CLARE semble avoir trouvé sa voie dans un climat désormais apaisé. Quelques problèmes d'organisation subsistent cependant : les doublons avec l'unité parallèle TELEM, la difficile lisibilité de la configuration mêlant centres, axes et thèmes de recherches transversaux. Un véritable esprit d'équipe paraît régner au sein de CLARE et il se répercute sur le dynamisme et l'implication des doctorants qui sont très bien pris en charge. L'unité affiche une stratégie de projet complète, dans la mesure où elle concerne l'ensemble des composantes et, pour l'essentiel crédible.

Points forts et possibilités liées au contexte

- CLARE comporte un nombre important d'enseignants-chercheurs producteurs ;
- CLARE réunit une grande variété de disciplines représentées, en favorisant des projets pluridisciplinaires comme l'attestent les programmes thématiques transversaux ;
- on constate une bonne cohésion de l'unité et des échanges féconds entre la direction, les membres et les doctorants ;
- il existe une véritable implication dans la formation par la recherche et à la recherche ;
- CLARE entretient des supports de publication nombreux et efficaces.

Points faibles et risques liés au contexte

- il existe encore une véritable difficulté à concevoir et à expliciter l'articulation entre les anciens centres et la structuration horizontale : l'organigramme entrecroise 7 entités diversement désignées avec quatre projets transversaux et trois axes fédérateurs ;
- des composantes ont atteint un seuil critique du point de vue des effectifs d'enseignants-chercheurs ;
- la présence du centre Montaigne au sein de CLARE pose le problème de l'adéquation entre cette identité historique et les spécialités des enseignants-chercheurs qui y participent (aucun seizième n'y figure). Se pose aussi la question de l'existence de deux centres Montaigne dans deux unités différentes et parallèles, CLARE et TELEM, une situation préjudiciable à la visibilité d'un champ d'études qui devrait être un affichage de l'Université Bordeaux Montaigne.

Recommandations

- il serait dommage d'abandonner la voie ouverte par l'ERCIF dans les études féminines, qui justifierait l'attribution d'un poste pour confirmer la validité de ses recherches ;
- il serait souhaitable de pallier encore plus la fragmentation excessive des « centres » et de tenter de renforcer la cohérence thématique transversale en adoptant résolument un fonctionnement par thèmes ;
- l'évaluation simultanée de cette unité et de TELEM conduit le comité à suggérer aux différents acteurs de réfléchir à une reconfiguration des deux unités afin d'éviter les redondances (comme pour les deux « centres Montaigne ») et de valoriser les éléments d'excellence de chacune.